

Le Moulin de la Cave

N° 21 -

janvier 2016

Sommaire:

Page 2 – L'histoire de la Maison GRANGÉ

Page 8 – Un dirigeable dans le ciel de Bournezeau

Page 10 – Jean RABAUD, un homme d'affaires du XVIIIème siècle

Page 14 – Les écoles de Saint-Vincent Puymaufrais avant 1914

Page 20 – Le bedeau

Pensez à l'exposition 14-18



Abbaye de Trizay vers 1900

L'Histoire de la Maison GRANGÉ

La famille GRANGÉ est arrivée à Bournezeau au cours de la 2^{ème} moitié du 19^{ème} siècle. La Maison GRANGÉ a démarré le négoce grains et engrais à la fin du 19^{ème} siècle, à une période où tout se faisait manuellement. Un nombre important de personnes de Bournezeau ont travaillé dans cette entreprise qui, à travers ses différentes activités, rayonnait sur toutes les communes avoisinantes. Pendant plus d'un siècle, la Maison GRANGÉ a marqué notre commune.

Quatre générations de GRANGÉ se sont succédé dans l'entreprise

1- Pierre Louis GRANGÉ

Il est né le 8 mai 1846 à Thouarsais-Bouildroux. Il s'est marié le 28 juin 1871 à Bournezeau avec Séraphie CLAVIER née à Thorigny le 27 février. Au recensement de 1872, un an après leur mariage, ils habitaient au quartier du champ de foire (14, place des Trois Canons). Ils habitaient encore ce lieu au recensement de 1901. À celui de 1906, ils étaient domiciliés au 3, rue des Halles

Pierre est arrivé à Bournezeau après 1866. À 25 ans, lors de son mariage, en 1871, il était déclaré "vétérinaire". On le retrouve dans ce métier

jusqu'au recensement de 1881. Puis à celui de 1886, il est déclaré "empirique" et en 1891 "maréchal expert", ce qui est équivalent à empirique. Au recensement de 1896, il est noté "négociant".

Parallèlement à son métier initial, il a donc entrepris l'activité de marchand d'engrais entre 1892 et 1896. Il a exercé ce métier avec son fils Pierre-Marie. Il est décédé à Bournezeau, 3 rue des Halles, à 62 ans, le 10 octobre 1908 et son épouse le 4 janvier 1924.

2- Pierre Marie GRANGÉ

Il est né le 17 avril 1872 à Bournezeau, au 14, place des 3 canons. Il s'est marié à Nantes le 12 août 1902 avec Louise MORIN, d'origine vendéenne.

Pierre a fait ses études professionnelles à l'École de Pétré. Au recensement 1901 et de 1911, il habitait toujours ce lieu. Plus tard, il est allé habiter la propriété de la Miltière qu'il a achetée le 4 décembre 1918.

Pierre Grangé vers 1939/40



Dès 1896, Pierre et son Père sont cités "négociants". Ils ont exercé leur activité de "marchand d'engrais" dans le magasin entre la place du Puits Jacob et la maison 3, rue des Halles.

Pierre a développé l'activité de négoce de grains et engrais. Parallèlement, il a exercé le métier de marchand de biens.

En 1926, Pierre Marie achète la minoterie du Moulin de Poêle-feu à La Réorthe, puis en 1936 il la transmet à son fils Pierre René.

Pierre GRANGÉ était un homme d'avant-garde. Il a été le premier de notre commune à avoir le téléphone qui portait le numéro 1.

Le téléphone est arrivé à Bournezeau en 1906, il l'a peut-être acquis dès ce moment ?

Il est décédé à Bournezeau le 12 février 1941 et son épouse le 18 mai 1970 à Bournezeau.

3- Pierre René GRANGÉ

Il est né le 9 mai 1907 à Nantes et est décédé le 31 janvier 2000 à Bournezeau. Il s'est marié en 1937 avec Marguerite JOUSSELIN, née le 28 juin 1910 et décédée le 18 décembre 2006.

Ils ont eu 3 enfants : Élisabeth en 1938, Nicole en 1940 et Pierre en 1941. Pierre René a été mobilisé en septembre 1939 et a fait la guerre 39/40 jusqu'à la démobilisation. Il était adjudant.

Pierre a terminé ses études secondaires à Poitiers où il a obtenu son baccalauréat, puis est entré dans une école de meunerie.

> Pierre Grangé vers 1970



Pierre était minotier à Poële-feu, mais il était aussi associé avec son père dans l'entreprise de négoce de grains et engrais. Il a contribué activement au développement de ce commerce Après la mort de son père en 1941, la maison GRANGÉ a pris une autre dimension. Pierre était un homme entreprenant.

Il a diversifié les activités de l'entreprise et a beaucoup innové. Il a exercé plusieurs métiers : minotier, marchand de grains et engrais, fabricant d'aliments pour le bétail et transporteur. Il a en effet créé, vers 1946, la "MAP" une S.A.R.L de transport, avec Maurice CLERTEAU et Adolphe MOITIÉ. Cette activité a pris fin vers 1950.

Il a été aussi exploitant agricole. Son père Pierre-Marie avait en effet, fait l'achat, vers 1920,

de plusieurs fermes à Bournezeau. La famille GRANGÉ est passée ensuite à des statuts de métayage et de fermage.

Toutes ces activités l'ont conduit à construire de nombreux bâtiments.



Pierre GRANGÉ en 1985 au cours d'une allocution auprès du personnel

4- La famille GRANGÉ.

Les trois enfants de Pierre René : Elisabeth, Pierre, Nicole et son mari Michel BERTHIER, ont participé à la gestion des différentes branches d'activités de la Maison GRANGÉ depuis la fin des années 1950 jusqu'en 2007.

Après le décès de Pierre René GRANGÉ en 2000, la famille GRANGÉ est restée impliquée dans les affaires jusqu'en 2007, à travers la SEVO.

Pierre GRANGÉ et son épouse en mars 1998



L'activité grains et engrais

L'activité grains et engrais a commencé entre 1892 et 1896. Elle a pris fin en 1989

Au début, il n'y avait pas de matériel. Tout le travail se faisait manuellement. Les engrais et les céréales étaient contenus dans des sacs. Les agriculteurs venaient au magasin avec leurs bœufs attelés sur une charrette pour livrer leurs céréales en sacs, et prendre possession de l'engrais en sacs.

Les engrais vendus étaient contenus dans des sacs de 50 ou 100 kilos. Le blé était livré dans des sacs de 80 kilos, voire de 100 kg. Il fallait beaucoup d'hommes solides pour porter tous ces sacs lourds.

Dès le début, un peu avant 1900, les engrais commercialisés par l'entreprise GRANGÉ arrivaient à la gare. Les chemins de fer avaient construit une halle près de la voie de garage, pour réceptionner, stocker et expédier les marchandises. Ce bâtiment servait à tous les clients de la SNCF. Plus tard, la Maison GRANGÉ, tout en continuant de se servir du bâtiment SNCF, a construit, peutêtre autour des années 1920, un autre hangar uniquement pour son entreprise. Ce hangar était assez

rudimentaire, il était bardé de planches et couvert en ardoises. Ce bâtiment de la gare a été reconstruit en 1962.

On ne connait pas les noms des premiers agriculteurs qui ont acheté de l'engrais à Pierre GRANGÉ.

On s'interroge aussi sur le type d'engrais commercialisé autour des années 1900. Les engrais azotés et potassiques n'étaient pas encore en vogue. Par contre, les engrais phosphatés devaient être d'actualité, car on en retrouve la vente, en mars 1913, chez Alfred BARRADEAU, un petit bordier des Pineaux.

En effet, un cahier de comptes rapporte ce qu'il avait acheté à la Maison GRANGÉ: 2 sacs de phosphate des Ardennes à 18% d'acide phosphorique pour 11 francs et 2 sacs de superphosphate à 16% pour 13 francs. Deux ans plus tard, le cahier montre que le prix de ces mêmes marchandises avait augmenté de 16%.

1 -Transport des marchandises

Au début, les engrais étaient transportés du bâtiment de la gare vers le magasin du bourg avec un chariot tracté par un cheval. Plus tard, un camion assurait ce transport vers le magasin et quelquefois directement dans les fermes. Avant la guerre 39/45 et même longtemps après, pour les gros volumes, les agriculteurs allaient aussi de temps en temps s'approvisionner en engrais directement à la gare.

Pierre Marie GRANGÉ avait acquis, probablement au début de son activité grains et engrais, un chariot à quatre roues tiré par un cheval. On pouvait y mettre environ 1,5 tonne de marchandises. Le chariot fonctionnait encore en 1935. Il a peut-être été utilisé jusqu'à la guerre 39/45.

Jean BERNEREAU se souvient que vers 1928/1930, Pierre Marie GRANGÉ était venu, à la forge de son père, pour réparer son camion gazogène qui fonctionnait au bois. Il avait des pneus pleins. C'était probablement son premier camion. Jean pense qu'il avait ce camion depuis plusieurs années. Peut-être dès 1925 ? Clovis CHARRIER a vu un camion gazogène de la Maison GRANGÉ rouler pendant la guerre, mais ce n'était pas celui de 1930.

Plus tard, vers 1932/33, la Maison GRANGÉ acheta un autre camion, un Berliet diésel. Alcide JAULIN, qui habitait à la Croisée de la Boule, se souvient l'avoir vu, vers 1933/35. Il dit que ce camion était très bruyant. Quand il allait à l'école, il a vu aussi rouler le chariot tiré par un cheval, sur la route de la gare. Alcide est né en 1925.

Un autre camion Berliet "Willem" a été acheté, un peu avant la guerre. Vers 1942, ce camion chargé de farine a brulé à Poële-feu au moment de de faire le plein de carburant. L'employé, M. BRETAUD, qui faisait le plein a été aussi sérieusement brulé. Mme CLERTEAU qui était alors secrétaire à la Maison GRANGÉ a donné des soins au blessé brulé.

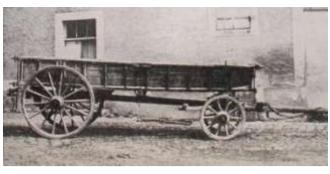


Photo d'un charriot prise dans "Le Larousse Agricole" d'avant 1939. Selon Alcide JAULIN, celui de l'entreprise ressemblait à celui-ci, mais à l'avant il avait un banc où on s'assevait pour conduire le cheval.



Photo prise sur Internet d'un camion gazogène chargé de sacs de laine de moutons. Avec des pneus pleins, il pourrait dater de 1925. Celui de la Maison GRANGÉ lui ressemblait peut-être



Alcide Jaulin a reconnu ce camion. (site Berliet)

2 - Sacs de céréales

Au début, il n'y avait pas de vrac. Toutes les céréales, blé, orge et seigle, ainsi que les farines étaient contenues dans des sacs de 60, 80 ou 100 kg. Le stock de sacs était important. Il y avait souvent des accrocs qu'il fallait réparer.

Depuis très longtemps, une personne était occupée à plein temps pour les remettre en état. De 1941 à 1966, c'est Louis GRELLÉ qui, pendant 25 ans, a réparé les sacs de l'entreprise avec une machine à coudre située à l'étage du premier magasin.

Photos de sacs GRANGÉ, céréales et farine.



Une personne lui a succédé quelque temps, mais le transport des céréales en vrac a progressivement fait disparaître cette activité.

> Photo de machine à coudre les sacs de céréales, prise sur Internet. La machine à coudre utilisée par la Maison GRANGÉ était une SINGER beaucoup plus grande.



3 - Les magasins

Pierre Louis a mis en place le premier magasin 3 rue des Halles pour l'activité grains et engrais vers 1900. Le magasin s'étalait au rez-de-chaussée sur le tiers de la longueur du bâtiment. Il y avait autrefois une porte en bois à deux battants. Les sacs vides pour les céréales et farines ont été entreposés longtemps sur toute la longueur de l'étage.

Vers 1919, le 2^{ème} magasin GRANGÉ grains et engrais a été aménagé un peu après l'acquisition de la Miltière. Il n'est visible d'aucune rue. Il est situé dans le jardin de la Miltière. Son accès se faisait de la rue de l'Abbaye, par la parcelle qui a été utilisée plus tard pour la construction du 3^{ème} magasin. En 1947, Pierre GRANGÉ a mis en place un nouveau magasin qui a été construit rue de l'Abbaye par l'entreprise COUTURIER de Fougeré.

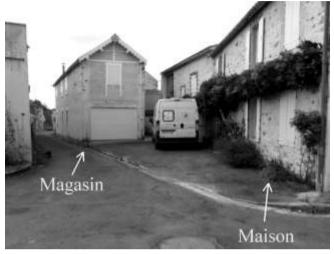
Le bâtiment initial de 1947 a été agrandi trois fois : 1958, 1962 et 1974.

Dans ce nouveau magasin de 1947, la mécanisation a commencé avec la mise en place d'une fosse munie d'une vis sans fin et d'un matériel d'élévation permettant l'alimentation de cellules de stockage.

Vers 1950, Pierre GRANGÉ installa deux dépôts de grains et engrais l'un à Saint-Florent-des-Bois et l'autre à Thorigny, où un silo fut construit en 1975. Les dépositaires étaient des salariés, mais ils avaient des primes liées aux chiffres d'affaires.

Dans les années 1960, les moissonneuses batteuses ont commencé à s'équiper de trémie. Les agriculteurs ont alors livré leur céréales en vrac avec une remorque tirée par un tracteur. La première livraison de blé en vrac a eu lieu en 1962.

L'entreprise GRANGÉ avait prévu ces nouveaux besoins, elle avait investi dans de nouveaux silos pour recevoir et stocker le blé en vrac. Les premiers caissons ont été mis en place en 1976, la livraison de blé en sacs a alors rapidement disparu. La collecte des céréales en sacs et en vrac a coexisté près d'une quinzaine d'années.



Au 3, rue des halles.



Le 2ème magasin vu du jardin de la Miltière



Photo Denis ROUSSEAU Le magasin vu de la route en juillet 2013

Le 31 mars 1989, l'activité de la Maison GRANGÉ grains et engrais a pris fin. L'entreprise et les bâtiments rue de l'Abbaye ont été vendus à la CAVAC, qui a déplacé son activité dans ce magasin jusqu'au 31 août 2009.

Ensuite la CAVAC a été transférée dans un nouveau magasin, près de l'Étang, route de la Briolière.





Photos Nicolas CORNU

Deux photos montrent le magasin en cours de démolition en avril 2015.

4- Noms et dates de mise en place des directeurs de l'activité grains et engrais :

Maurice CLERTEAU né en 1914, a travaillé à la Maison GRANGÉ dès 1932. En 1936 il a été nommé agent commercial. Après la guerre, il a contribué à la direction des affaires. (Il a été maire de Bournezeau de 1959 à 1964.)

Ensuite, en 1954, Jean RENAUD a assisté Pierre GRANGÉ à la direction de l'ensemble des activités de la Maison GRANGÉ.

En 1973, Eugène POUPIN a assumé la direction de la partie grains et engrais jusqu'à la vente de l'entreprise en 1989. Eugène a travaillé à la Maison GRANGÉ dès 1960 comme comptable. Il a terminé sa vie professionnelle à la CAVAC, du côté de Bressuire dans les Deux-Sèvres

Activités Minoterie et Fabrique d'aliments pour le bétail

Propriétaires successifs du moulin de Poële-feu

Vers 1300, construction du moulin de Poëlefeu par les Chevaliers de St Jean de Jérusalem.

À la Révolution, l'État prit possession des biens.

En 1825, François SIMON acheta le moulin.

À partir de 1841, plusieurs copropriétaires se sont succédé : LORIO, FORGERIT, BOBIÈRE, AUVI-NET et BERNARD.

Puis en 1878, Baptiste GILBERT en devint l'unique propriétaire.

1926. Son fils Bernard GILBERT vendit Poële Feu à Pierre GRANGÉ.

En 1975, le bien fut vendu à deux anglais à travers la SARL du domaine du Haut Bois de Touques dans le Calvados.

Le 16 novembre 2009, Poële-feu fut acheté par la commune de la Réorthe.

Les GRANGÉ à Poële-feu



Photo collection Gabriel BELON

Poële feu en 1942, 9 ans avant la construction de la minoterie

En 1951, Pierre GRANGÉ construisit, à côté de l'ancien moulin de Poële-feu, une minoterie moderne.

En 1951, il transforma l'ancienne minoterie en fabrique d'aliments pour le bétail et il obtint la concession des aliments SANDERS.

La minoterie et la fabrique d'aliments ont employé jusqu'à 20 personnes. L'entreprise utilisait trois camions pour les livraisons d'aliments.

En Décembre 1969, une nouvelle usine a été construite près de la gare de Bournezeau. La fabrique d'aliments de Poële-feu fut alors abandonnée.

À Poêle-feu, l'activité de minoterie s'est arrêtée le 13 novembre 1970. Vers 1975, Pierre GRANGÉ a vendu l'usine et les maisons du village de Poëlefeu. Depuis cette date, tout y est resté à l'abandon.

Dans le cadre de la fabrique d'aliments du bétail, une activité de veaux de boucherie a été mise en route dès 1962. L'entreprise fournissait les aliments à ses clients éleveurs de veaux de boucherie et à d'autres élevages.

Au plus fort de son activité, l'usine d'aliments SANDERS de la gare a employé 30 personnes. L'entreprise a compté jusqu'à six camions pour la livraison d'aliments. La concession SANDERS rayonnait alors sur près des deux tiers du département de la Vendée, côté Ouest.

Le 30 juin 1981, la famille GRANGÉ a cédé l'usine de fabrication d'aliments à l'entreprise "NANTES-SANDERS-VERTOU".

Cette entreprise a maintenu l'activité de fabrication d'aliments sur Bournezeau jusqu'au 7 septembre 1982, avant de la transférer sur Vertou.

En 1981, La famille GRANGÉ a poursuivi par la création de la Société SEVO, (Société d'Elevage de Veaux de l'ouest) l'activité "Veaux de boucherie" avec le directeur/associé André RONDEAU.

Depuis 2007, la famille GRANGÉ s'est retirée de la SEVO, reprise par les salariés.

Michel BERTHIER, époux de Nicole Grangé, Jean RENAUD, André RONDEAU et M. FIBOURG-BLANC ont participé à la direction et à la commercialisation à l'usine de fabrication d'aliments de Pierre GRANGÉ, près de la gare.



Photo du bâtiment de l'ancienne usine Sanders près de la gare en 2015



La minoterie de Poële-feu,
construite en 1951 avait six niveaux.
Sur cette photo de novembre 2009, on voyait:
à gauche, un vaste bâtiment de stockage
à droite, au premier plan, la maison et le
bureau du contremaître M. BAILLIF et à l'arrière-plan
l'ancien moulin devenu la fabrique d'aliments pour le
bétail.



Photo de juin 2015. La minoterie de Poële-feu, envahie par la végétation, vue du côté de la rivière. La chaussée, non entretenue, a fini par être emportée par les eaux.

La famille GRANGÉ avait une des plus grosses entreprises de la région. Elle a travaillé pour l'agriculture sur plus d'un siècle. Elle achetait les récoltes et fournissait les engrais et les aliments du bétail, de notre secteur de polyculture et d'élevage. La Maison GRANGÉ a été au centre de l'activité de l'agriculture locale. C'était une entreprise importante de notre commune.

Pierre GRANGÉ, celui que les gens d'aujourd'hui ont connu, était un commerçant compétent. Il suivait l'évolution de l'agriculture et voyait venir les changements. Il participait à des instances professionnelles départementales. Les vendredis, il se déplaçait à la "Bourse aux grains" de Nantes pour la commercialisation

Pour l'entretien de ses bâtiments, matériels et véhicules, Pierre GRANGÉ faisait travailler les artisans locaux. Pour le fonctionnement de son entreprise, il a embauché beaucoup de monde.

Il a procédé à de nombreux investissements pour satisfaire les nouveaux besoins de l'agriculture. Il entretenait de bons rapports avec les agriculteurs et savait tenir compte des situations parfois difficiles.

Il a procédé à de nombreux investissements pour satisfaire les nouveaux besoins de l'agriculture. Il entretenait de bons rapports avec les agriculteurs et savait tenir compte des situations parfois difficiles.

Pierre GRANGÉ, homme sage, discret et respectueux, proche du personnel, était à l'écoute des ouvriers qui l'interrogeaient sur leurs problèmes dans le travail. Il connaissait le travail et s'il le fallait, il n'hésitait pas à prendre le manche ou rouler la brouette.

À travers son entreprise, Pierre GRANGÉ a marqué fortement la population agricole de Bournezeau et des communes voisines

Henri ROUSSEAU

Sources : - État-civil de la mairie de Bournezeau. - Mairie de la Réorthe — Les photos sont du Comité de rédaction - Recensement de population sur Internet et Archives départementales

- Avec les témoignages de : Élisabeth Grangé, Eugène Poupin, Louisette Lemoullec, Roger Lorieau, Michel Neau, Lucienne Neau, Lucien Crépeau, Paul Blanchard, Jean-Marie Grellé, Alcide Jaulin, Gabriel Belon, Hubert Dreillard, Marthe Giraudeau, Guy Valeau, Clovis Charrier, Victor Rattier, Madeleine David née Mercereau, René Montassier, André Rondeau.

Un dirigeable dans le ciel de Bournezeau en 1930

En juin 1930, alors qu'il était à peine 8 heures du matin, il y eut une forte agitation dans le bourg de Bournezeau. En effet, Alphonse BERNEREAU, le père de Jean, qui habitait alors au 16 avenue du Moulin, à côté de l'ancienne poste, fut alerté par son voisin Gustave VIOLEAU épicier ambulant. Il voyait dans le ciel un énorme dirigeable venant du côté de L'Oizelière en direction de l'Étang, la Briolière. Le soleil du matin projetait ses rayons sur l'appareil, le rendant ainsi plus visible et encore plus impressionnant.

Avec ses parents et ses voisins, Jean BERNE-REAU, qui avait alors 10 ans, fut témoin de cet évènement.

Il dit se souvenir de cet énorme dirigeable, qui a survolé le bourg de Bournezeau. L'engin évoluait sans bruit et doucement. Il donnait l'impression de ne voler qu'à 50 km/h, et à faible altitude. Selon Jean, il était, peut-être, à guère plus de 300 mètres.

Comme tous les observateurs de Bournezeau, Jean a été impressionné par son volume, il prétend qu'il faisait plus de 200 mètres de long.

Tous avaient pu lire sur l'appareil qu'il s'agissait d'un dirigeable "*Graf Zeppelin*".



Graf *(comte)* Ferdinand VON ZEPPELIN est le nom d'un allemand qui a été le concepteur de ce dirigeable rigide.

Il a donné son nom à l'appareil : "Graf ZEPPELIN".

Caricature du comte Von ZEPPELIN

Le dirigeable venait des États-Unis et volait en direction de l'Allemagne. Ce serait, selon Jean, une de ses premières traversées de l'Atlantique.

On ne sait pas à quelle vitesse se déplaçait ce dirigeable, mais imaginons qu'il volait à 100 km heure et qu'il aurait été vu sur 5 km, les habitants de Bournezeau auraient pu alors l'observer au moins 3 minutes



Jean Bernereau devant la maison de ses parents, en mai 2015, expliquant ce qu'il avait vu en 1930,

Parcours du dirigeable Graf ZEPPELIN

Les premiers dirigeables ont volé vers 1900, mais le Graf ZEPPELIN a été mis en service en 1928. Il est le plus grand dirigeable jamais construit avec plus de 236 mètres de longueur. Il a établi plusieurs records. Il a réalisé le premier tour du monde en août 1929, incluant la première traversée du Pacifique (*Tokyo-San Francisco*) sans escale.

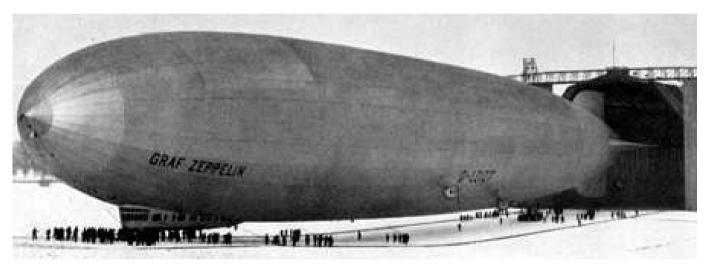
Son palmarès est éloquent, car il a accompli plusieurs traversées de l'Atlantique Nord et Sud. Du 8 au 29 septembre 1929, il s'est particulièrement mis en évidence en entreprenant avec succès une croisière autour du monde en 4 étapes.

Par la suite, il s'est encore distingué lors d'une importante mission dans les régions arctiques. Il a été affecté, pour ses dernières années, sur une ligne régulière allant de Friedrichshafen à Pernambouc (actuellement Récife) au Brésil.

Après 9 ans de bons et loyaux services, le dirigeable "*Graf ZEPPELIN*" a fini sa carrière en 1937. Durant son exploitation, il a effectué 590 vols, dont 143 traversées de l'Atlantique. Il avait parcouru 1.695.242km en 17.177,48 heures de vol, *(soit près de 99 km/h de moyenne)* et transporté sans accident 13.110 passagers.

Il fut remplacé par le "*HINDENBURG*" qui a brûlé en mai 1937 à Lakehurst (USA).

Mais plusieurs catastrophes ont alors marqué l'histoire des dirigeables. Elles sont essentiellement dues au fait que le dirigeable était trop sensible aux mauvaises conditions climatiques (vent, pluie, neige, givre, foudre) et que le gaz utilisé, était hautement inflammable.



Le LZ-127 "Graf ZEPPELIN" sortant de son hangar avant un voyage hivernal (ph. Zeppelin muséum)

Caractéristiques du dirigeable LZ-127 Graf Zeppelin :

Longueur 236,6 mètres – Hauteur 33,7 mètres, Diamètres 30,5 mètres. Poids total 110 tonnes (8 tonnes de charge utile) Volume : 105 000 m3, principalement d'hydrogène, Autonomie 10000 km, 120 heures, 120 passagers, 140 hommes d'équipage (3 titulaires par poste, 15 mécaniciens) Vitesse maxi : 130/150 km/heure

Ce type de dirigeable est armé d'une structure rigide interne, en duralumin, dans laquelle douze ballons d'hydrogène sont insérés bout à bout.

Le tout est recouvert d'une enveloppe en tissu spécial.

La partie habitable et technique s'échelonne tout au long de la structure inférieure de l'appareil.

Les moteurs sont placés dans des nacelles extérieures accessibles évitant les risques d'incendie.

La nacelle principale de 30 m comprend une salle de pilotage avec poste de commandement, les chambres de navigation, radiotélégraphie, la cuisine *(électrique)*, un grand salon qui sert aussi de salle à manger (5 x 5m) à larges baies et 16 fauteuils, une dizaine de cabines avec 2 couchettes pour les passagers et 2 salles de bain WC.

L'ensemble est très confortable. Sans ravitaillement, le dirigeable pouvait tenir l'air pendant 5 jours.

Henri ROUSSEAU

Sources: Jean BERNEREAU et Site Internet

Jean RABAUD, un homme d'affaire avisé (1738-1817)

Lors de notre étude sur l'histoire du château de Bournezeau (cf. Au fil du temps n°13), nous avions mentionné Jean RABAUD comme propriétaire du château vers 1798. Jusqu'à aujourd'hui nous ne savions pas qui était cet homme. L'étude de l'état civil et de divers actes notariés ont permis de mettre à jour son action avant, pendant et après cette période troublée de la Révolution et de la Guerre de Vendée. Elle nous éclaire également sur l'histoire de plusieurs lieux de Bournezeau aujourd'hui disparus.

Issu d'une famille modeste, Jean RABAUD est né aux Essarts vers 1738. Son père, également prénommé Jean, est charpentier et ne semble pas savoir signer.

Le 28 novembre 1759, il épouse aux Essarts Anne SEILLER. Le 2 novembre 1760 nait son premier enfant, prénommé également Jean. Plusieurs enfants vont suivre. Il sait lire et écrire.

Jusqu'en 1778, nous ne savons rien de plus sur lui.

Le 23 août 1778 est baptisé à Boulogne son fils François. L'acte de baptême indique qu'il demeure à Dompierre-sur-Yon, au château de Beaumanoir. Ce château, bien que sur le territoire de Dompierre, est très proche du bourg de Boulogne. Un acte notarié passé à Dompierre en 1781 mentionne sa profession : fermier au château de Beaumanoir



Le château de Beaumanoir à Dompierre-sur-Yon

Nous le retrouvons à Bournezeau peu avant 1789 comme fermier des terres de la seigneurie de Bournezeau appartenant à Henriette-Louis-Françoise d'ARGOUGES, femme d'Antoine-Philippe de la TRÉMOUILLE (chef vendéen mort guillotiné à Laval en janvier 1794).

Qu'est-ce qu'un fermier ? C'est un personnage important des campagnes de l'Ancien Régime : Il occupe le haut de la hiérarchie de la paysannerie. Beaucoup de nobles ayant quitté leur château, et c'est le cas de la famille d'ARGOUGES, le fermier gère à leur place le domaine et reçoit le droit de percevoir la dîme et les autres redevances, moyennant une rente annuelle à leur verser. Le fermier peut morceler les terres pour les sous-

louer à des laboureurs ou autres paysans. Cherchant la rentabilité, le fermier peut pressurer de façon excessive ses locataires. C'est pourquoi il n'a pas toujours une bonne réputation auprès de la paysannerie. Les cahiers de doléances de 1789 seront nombreux à dénoncer l'âpreté au gain et la dureté des seigneurs, les déconsidérant du même coup alors qu'ils ignorent probablement les agissements de leurs fermiers. Aussi, un fermier qui a le sens des affaires, a la possibilité de s'enrichir rapidement, ce qui semble être le cas de Jean RA-BAUD.



Dépendances du château de Bournezeau

En effet, profitant de la Révolution et de la vente des biens nationaux (biens de l'Eglise et des nobles émigrés vendus au profit de la Nation), il achète opportunément une multitude de terres et de bâtiments :

- 1791: Des terres appartenant à l'évêché et la maison des sacristains aux Moutiers-sur-le-Lay; Métairie de la Cour et terres aux Magnils-Reigniers; Métairie de la Brenaudière à Sainte-Gemme-la-Plaine.
- 1792 : Le prieuré de Saint-Michel et dépendances aux Essarts.
- An 2 (1793/1794): Nombreuses terres à Chasnais et aux Magnils-Reigniers
- An 3 (1794/1795): Terres et borderie de Chantemerle à Luçon; Cabane de la Coulomberie à Puyravault; Nombreuses terres aux Magnils-Reigniers

- An 4 (1795/1796): La cure de Bessay; un pré aux Clouzeaux; Terres aux Essarts; Couvent des Cerisiers avec terres et la métairie de la Porte à Fougeré; Cure et la métairie de Thouaré à Saint-Martin-des-Noyers; Cure des Moutiers-sur-le-Lay; La Baillerie à Nieul-le-Dolent.
- An 6 (1797/1798): Métairie de la Peau de Daim à Sainte-Pexine; Métairies de Bois-Belle-Femme, La Goulardière et le Bois à Thorigny.



L'ancien couvent des Cerisiers à Fougeré (http://didier85.eklablog.com)

Il adhère aux idéaux de la Révolution et devient maire des Moutiers-sur-le-Lay entre 1792 et 1794. Pendant la Guerre de Vendée, d'après le témoignage d'un prisonnier à la Rochelle, il échappe à un coup de fusil tiré par un Vendéen nommé MICHENEAU de Saint-Ouen-des-Gâts près des Pineaux. Les troupes vendéennes se servent également dans ses greniers puisque le 12 avril 1793, le chef vendéen de Bournezeau, CAUTE-REAU, écrit aux commandants de la Roche-sur-Yon:

« Il nous est impossible de vous envoyer la quantité de bled que vous nous demandez. Nous vous envoyons 2 boisseaux de bled seigle provenant des greniers du sieur RABAUD, fermier de Bournezeau, n'ayant aucun bled froment. »



Moutiers-sur-Lay: l'église

Le 28 mars 1794, Jean RABAUD écrit à l'adjudant-général républicain CORTEZ pour lui demander d'intercéder auprès de HUCHÉ, général républicain chargé de diriger les colonnes infernales depuis Luçon, afin que la zone au-delà du Lay soit épargnée de l'incendie, à savoir Bournezeau, les Pineaux, Thorigny, Sainte-Pexine et les Moutiers-sur-le-Lay. Il prétexte le républicanisme de cette région mais oublie de mentionner qu'il est propriétaire de nombreux biens qu'il ne souhaite pas voir brûler. Il ne sera pas écouté.

Aussi, le 10 avril 1794, ne perdant toujours pas de vue ses affaires, il demande au district de la Roche-sur-Yon, siégeant alors à Beaulieu-sous-la-Roche à cause des colonnes infernales, une indemnité de non-jouissance de plusieurs droits de fiefs dépendant des terres en tant que fermier « de la ci-devant seigneurie de Bois-Belle-Femme [à Thorigny] et de Bournezeau ». Une estimation doit être faite. Nous ignorons s'il obtient satisfaction. En revanche, nous savons qu'il sollicite le gouvernement entre 1810 et 1812 afin de bénéficier du décret impérial de 1808. Ce décret accorde « des primes aux propriétaires qui reconstruiront des maisons ruinées pendant la guerre. » Pour 2 maisons à Bournezeau, 1 à Fougeré et 1 Moutiers-sur-le-Lay, une prime de 1750 francs lui est accordée.

Le 28 septembre 1797, il renouvelle pour 9 ans son bail de fermier de la terre de Bournezeau qui semble avoir été considérée comme un bien national peu de temps. En effet, en 1792, le fondé de pouvoir de Mme d'ARGOUGES a écrit aux autorités républicaines pour indiquer qu'elle n'a pas émigré à cause des événements politiques mais qu'elle a quitté la France lors de l'hiver 1789 pour Nice (ville qui n'était pas alors française) afin d'accompagner sa mère malade partie en cure. Elle a demandé la levée de séquestre placé sur ses biens tout en précisant qu'elle est séparée de biens de son mari depuis 3 ans et qu'elle rejette son ancienne caste, c'est-à-dire la noblesse. L'acte notarié est passé auprès d'un notaire du Gué-deentre représentant Velluire le de d'ARGOUGES, veuve de la TRÉMOUILLE, qui possède également des terres dans cette commune du marais, et Jean RABAUD. Le prix du fermage est fixé à 1800 livres par an (1 livre = 0,9877 franc au début du XIXème siècle).

Cet acte est très important pour l'histoire de Bournezeau. Dans la description des terres et des biens faite par le notaire, nous retrouvons les traces visibles du passage le 28 mars 1794 de la Colonne infernale commandée par BARDOU :

« La terre de Bournezeau (...) consistant aujourd'hui dans la borderie du château, les 2 métairies de la Grosselière dont les bâtiments d'une sont entièrement brûlés et de l'autre la maison principale ainsi que les planchers, la grande grange et (une) partie des autres bâtiments de la borderie du château; la borderie de la Grolonière [disparue aujourd'hui et située entre les n° 12 et 14 de l'avenue du Moulin] : une petite maison située audit Bournezeau ; l'emplacement des moulins qui ont été incendiés [situés route des Pineaux, près de la Poupardière]; terres et prés en dépendant; la petite borderie de Puymaufrais; l'ancien étang de Bournezeau ; la forêt dudit lieu et celle des Pineaux, desquelles forêts une portion ont été incendiées (...) ; pour l'emplacement de la halle dont (une) partie est brûlée (...) »



Emplacement de l'ancien étang (square du souvenir)

Deux ans avant la fin du bail, le 6 août 1804, Jean RABAUD achète à Mme d' ARGOUGES « la terre et dépendances » de Bournezeau pour un montant total de 70 008 livres (soit 69 147 francs) payable en 3 fois. Sont exceptés de la vente les 2 moulins, quelques terrains et des redevances qui pourraient être rétablies.

L'acte a été passé devant un notaire de Fontenay-le-Comte entre Jean RABAUD et un représentant de Mme d'ARGOUGES.

Les années qui suivent et jusqu'à sa mort en octobre 1817, on le retrouve dans de nombreux actes notariés plus ou moins intéressants pour l'histoire de notre commune. Le 11 janvier 1806 il vend une maison où est enclavé « le ci-devant grand four banal » qui dépendait du château. Cette maison se trouvait à proximité de notre salle des halles actuelle.

Le 15 août 1812, un particulier de Bournezeau, Louis FOURNIER, vend à Jean RABAUD « le quart de l'emplacement du moulin à vent appelé cidevant moulin de la Cave et le quart des terres et prés qui en dépendent, le tout situé près de la Maisonnette. »

Le moulin de la Cave actuel a été reconstruit bien plus tard à un emplacement différent. L'ancien moulin a été détruit lors du passage de la Colonne infernale, en même temps que les deux moulins du château, sur la route des Pineaux.

Le 16 juillet 1815, il emprunte 7 800 francs au receveur des droits d'enregistrement de Luçon, somme à rembourser avant le 15 juin 1816. Il hypothèque alors la terre, la métairie et la maison de la Diornière (aujourd'hui la Petite-Guyonnière des Pineaux) et une borderie. Il déclare n'avoir aucune autre hypothèque en cours.



La Petite-Guyornière aujourd'hui

Le 27 novembre 1815, nous apprenons qu'il avait emprunté plusieurs années auparavant et « à son grand besoin » 13 721 francs à Jean-Baptiste LEGUEULT, prêtre à Fontenay-le-Comte et ancien curé constitutionnel de la Ferrière. Peut-être que cette somme a permis l'achat de la terre de Bournezeau en 1804 ? Déjà sous le coup d'une hypothèque depuis le 16 juillet 1815, il n'hésite pas à hypothéquer une nouvelle fois la Diornière, le château de Bournezeau et les métairies qui en dépendent et enfin la forêt des Pineaux. Il s'engage à rembourser LEGUEULT le 29 septembre 1816.

Pour ce faire, il délègue devant notaire le 15 mars 1816, un fondé de pouvoir chargé de représenter ses intérêts à Paris. En effet il attend du gouvernement la somme de 9 228,49 francs suite à la livraison de bois qu'il a effectuée pour le port de Rochefort, bois provenant probablement de ses forêts. Nous ignorons s'il a obtenu satisfaction mais l'ensemble de ses créances apparait soldé à sa mort, d'autant qu'à partir de septembre 1816, Jean RABAUD multiplie les ventes de biens immobiliers pour une valeur d'environ 6 700 francs.

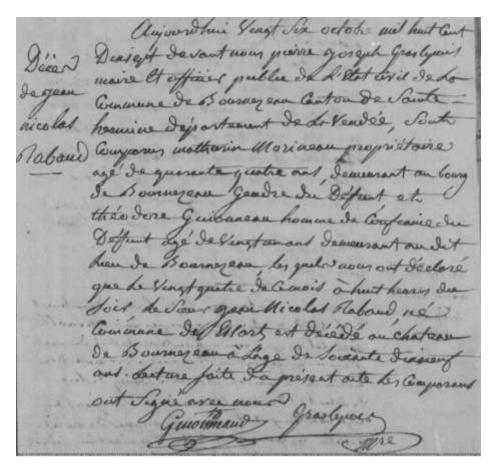
Un acte nous intéresse plus particulièrement. Il vend le 6 février 1817 à François BAUDRY, charpentier à Bournezeau « ce qui reste de l'emplacement du moulin à eau et ses ruages qui autrefois étaient au bas de la chaussée du ci-

devant étang de ce lieu de Bournezeau, ladite chaussée maintenant grande route qui a englobé le terrain où était ledit moulin et pour ainsi dire les ruages en totalité. »

Déjà cité dans le bail de 1797, cet acte confirme l'existence d'un étang dans le bourg de Bournezeau. Il se situait au niveau du square du souvenir. Nous en reparlerons dans un prochain article.

En 1817 sa santé décline puisqu'il lui arrive de ne pas pouvoir signer et de laisser son fils ainé traiter ses affaires en son nom. Le 16 janvier 1817, il fait rédiger son très long testament dans lequel il partage ses nombreux biens mobiliers et immobiliers en faveur de ses 7 enfants.

Il décède au château de Bournezeau le 24 octobre 1817 à l'âge de 79 ans. Son homme de confiance, Théodore GUIONNEAU et son gendre Mathurin MORINEAU, signent l'acte de décès. Sa femme, Anne Seiller, était décédée aux Moutiers-sur-le-Lay le 19 février 1801.



Acte de décès de Jean RABAUD

Par son sens des affaires, Jean RABAUD s'est enrichi rapidement à la fin de l'Ancien Régime. Profitant avec opportunité de la Révolution française et de la vente des Biens nationaux, il est devenu l'un des plus importants propriétaires de Bournezeau au début du XIXème siècle, avec des biens se répartissant sur plusieurs communes. L'autre intérêt que renferment ces nombreux actes notariés est la richesse historique de leur contenu qui nous éclaire considérablement sur l'histoire de notre commune pendant la Guerre de Vendée ou encore sur des lieux disparus comme les moulins ou l'ancien étang du bourg... Ce sont pour nous autant de pistes pour de futurs articles!

Vincent PÉROCHEAU

Sources:

- Archives Nationales, série W22 (Guerre de Vendée : HUCHÉ et les Colonnes infernales).
- Collection DUGATS-MATIFEUX, médiathèque de Nantes : lettre du 12 avril 1793 de CAUTERAU, commandant vendéen à Bournezeau.
- Archives Départementales de Vendée (ADV) : notaires de Bournezeau, Fontenay-le-Comte et Gué-de-Velluire (début XIXème siècle).
- ADV, série L896 : Délibération du District de la Roche-sur-Yon.
- ADV, série Q : vente des Biens Nationaux.
- ADV, 1M393 : primes accordées aux propriétaires pour la reconstruction de maisons ruinées par la guerre de Vendée.
- Etat civil de Bournezeau, Dompierre-sur-Yon, Boulogne, Moutiers-sur-le-Lay (ADV, site internet).
- Notaire de Dompierre-sur-Yon : année 1781 (ADV, site internet).
- Archives Départementales de Charente-Maritime : Commission Militaire de la Rochelle (L1258-1259-1260).
- Définition du Fermier : http://www.genealogie.com/v2/genealogie-en-ligne/ancien-metier.asp?id metier=74

Les écoles de St Vincent Puymaufrais avant 1914

Quand on parle de l'école d'autrefois, on se rappelle du tableau noir, de la craie, des encriers sur les pupitres en bois où la peinture noire ne recouvrait plus les marques laissées par des générations d'élèves à la pointe du compas. En réalité, chacun de ces objets a sa propre histoire. L'utilisation de l'ardoise a précédé celle du tableau noir, qui est ensuite devenu vert avant d'être remplacé par le tableau blanc, le papier, et maintenant le tableau numérique. De la plume d'oie avant 1800 au stylo bille ou feutre vers 1960, en passant par le porte-plume avec la plume "Sergent-major", le progrès technique a amélioré les outils de l'écolier. Mais les premières écoles ne disposaient que de très peu de matériel.



À Puymaufrais, nous ne ferons pas l'inventaire suivant les époques des matières enseignées, des moyens dont les écoles disposaient, et même les listes des enseignants n'ont pas toujours été conservées.

Les débuts de l'école

À Puymaufrais, l'invention de l'école ne remonte pas à pas Charlemagne. Cependant, comme dans beaucoup d'autres communes, quand Jules Ferry a fait appliquer les lois scolaires de 1881, qui rendaient l'école gratuite, laïque et obligatoire, cela n'a pas fait un grand changement. Beaucoup d'enfants allaient déjà à l'école avant cette date, et l'obligation a été bien mal respectée ensuite. Les familles avaient encore besoin du travail de leurs enfants, et l'absentéisme était peu sanctionné.

Depuis une ordonnance de 1816, la gratuité existait déjà pour les "indigents" dont la liste était dressée chaque année par le conseil municipal : 23 garçons et 10 filles en 1872 ; 18 garçons et 9 filles en 1877 ; 21 garçons et 9 filles en 1879.

La laïcité apparaît, à la fin du 19^{ème} siècle, comme un moyen pour la république de se débarrasser de la tutelle de la noblesse et du clergé. Cette opposition a mis en concurrence l'école publique et l'école privée et a provoqué, partout en France, le développement des écoles depuis la fin du 19^{ème} siècle. Déjà, au 18^{ème} siècle, la concurrence entre les catholiques encouragés par le roi et

les protestants qui voulaient que chacun puisse lire la bible avait contribué à multiplier le nombre des écoles en France.

Mais, s'il y avait déjà une école à La Réorthe avant 1715, puis à St Juire avant 1750, il faut attendre 1787 à Puymaufrais avec le "régent" Pierre Jérôme CHENU.

A cette époque, on enseignait d'abord le catéchisme, le plain-chant, la lecture, puis l'écriture et l'arithmétique. Un peu de latin aussi pour les offices et la civilité. Souvent, c'est le maître qui accueillait les élèves chez lui et il logeait ceux dont les familles étaient trop éloignées. Peut-être que l'état des chemins, l'habitat dispersé et la garde des troupeaux expliquent le moindre nombre d'écoles dans le bocage que dans la plaine au temps des rois. Le calendrier des jours de classe variait en fonction des travaux des champs et le régent comme ses élèves devait participer aux métives. La Révolution a bouleversé ce début d'organisation scolaire et l'école de Puymaufrais a disparu.

L'École Publique de Garçons de Puymaufrais à partir de 1837

En 1833, la loi Guizot a imposé à toute commune de plus de 500 habitants de financer une école primaire et salarier un instituteur. Il y a eu des inspecteurs, des écoles normales pour former des instituteurs, des manuels scolaires.

La situation à Puymaufrais est décrite par le maire, VÉNÉTEAU, dans une lettre au préfet du 5 février 1833 : « Comme notre commune est si peu riche et si peu nombreuse, nous n'avons jamais eu assez de moyen pour pouvoir payer un instituteur. Nous en avons eu un pendant un an à deux ans à peu près, mais la misère le chassa attendu qu'il n'avait point

d'élèves et aucune indemnité de la commune. Ainsi, Monsieur, je prévois qu'il est impossible d'accomplir votre demande sur ce sujet. »

La maison SOYER

L'école a sans doute été créée dans les années qui ont suivi puisque le 6 août 1837, le conseil municipal a dressé la liste des indigents pour recevoir l'instruction gratuite dans l'école primaire de cette commune. « Huit enfants ont été désignés pour recevoir cette instruction, savoir celui de J. LAURENT, de Louis MERIOT, du bourg de Puymaufrais, ce-

lui d'AUDUREAU François, de CHEVALLIER, d'ARDOUIN du village de l'Augoire, celui de PÉTÉ de la Brenelle, D'OUVRARD Louis du village des Gâts, de GOURAUD Jean de Champ Chevrier. »

En 1840, le conseil vote au budget additionnel une somme de 133 F pour divers articles concernant l'école primaire

imit i coole prinimi		
Années	Enfants indigents	
1837	8	
1841	10	
1843	9	
1844	8	
1845	8	
1846	9	
1850	6	
1851	7	

En 1851, le logement de l'instituteur a posé problème : il n'y avait pas de cheminée.

On ne sait pas où se situait cette école.

La maison DALLET

Les recherches de la municipalité ont abouti en 1852 à l'achat d'une maison que le maire, DE CITOYS, présentait comme une maison neuve : 2 chambres au rez-de-chaussée, 2 à l'étage, une cave, une écurie et un jardin. Jacques DALLET la vendit 1640 F. À l'occasion d'une demande de subvention, le 10 avril 1852, le maire précisait : « Il n'est point parlé du mobilier de classe, parce que celui qui sert dans la maison Soyer peut encore servir dans la maison achetée »

Pour rembourser l'emprunt de 1700 F contracté par la commune sur 3 ans, comme les ressources et les subventions n'étaient pas suffisantes, il a été décidé de vendre deux terrains : "La mare aux canes" et "Le Plassis".



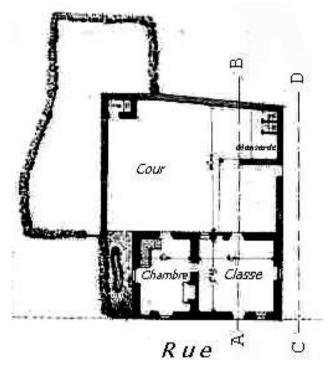


Cette maison, située sur la rue Principale a été revendue en 1877. Elle a servi de nouveau d'habitation. Un des derniers locataires en a été Louis Augereau. La CAVAC l'a achetée en 1959 pour en faire un dépôt et l'a revendue à la commune en 1995.





Connu comme l'ancienne CAVAC, ce bâtiment avait été acheté à DALLET pour servir d'école.



En 1859, l'instituteur, M DUCEP se plaignait déià à l'inspecteur du mauvais état des locaux : « J'ignore Monsieur l'Inspecteur si les autorités locales ont à se plaindre de moi et si c'est pour se venger qu'elles laissent ainsi tout dépérir. » Il faisait état de l'humidité, de mousse verdâtre sur les murs, de la pluie tombante du toit, de l'eau sortant des fondations qui ruisselait dans la classe. « Je me contenterai de vous dire que la semaine dernière les enfants n'ont presque pas pu écrire à cause de l'eau qui tombante sur les tables les inondait au point que les livres et les cahiers étaient trempés. »...« Le maître n'a même pas une seule table où il puisse mettre les quelques livres dont il peut avoir besoin car il ne peut donner ce nom à trois planches mal unies et appuyées sur trois pieds. »

Les réparations chiffrées par l'architecte départemental (*V Clair*) en 1874 ne furent pas acceptées par le conseil. Il argumentait ainsi:

« À mon avis, je ne pense pas que l'agrandissement de la classe soit utile, car dans 63 mètres carrés, on peut mettre bien à l'aise 75 enfants. Je reconnais au contraire l'urgence d'un puits et l'amélioration apportée par les deux petites fenêtres au 1^{er} étage du côté du midi. »

L'année suivante, dans une lettre adressée au préfet, le même architecte décrivait une école plus

petite: « La classe qui n'a que 6 m sur 5,60 m ou 33,90 m² est insuffisante pour la population qui est de 934 h; Sa hauteur n'est que de 2,70 m sous plancher.

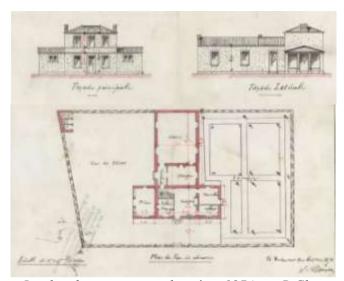
[...]Le logement de l'instituteur se compose au rdc d'une pièce servant à la fois de mairie, d'une chambre au dessus n'ayant que 1,70m de haut et d'un grenier sur la classe.

Une petite cour, un hangar et des livres Surface totale 2a27 »

Une commission composée de Pierre BOUR-DET, Pierre VINCENDEAU et Armand DE CITOYS étudia un projet de construction.

La mairie-école

La vente d'un terrain 400 F par Armand DE CI-TOYS En 1876 permit de commencer un projet de construction à l'emplacement de l'actuelle mairie annexe. Le projet établi par l'architecte, M.CLAIR fut chiffré à 9 000 F. La municipalité, en vendant l'ancienne maison et un terrain, en augmentant les impôts, ne put en financer qu'une partie et demanda une subvention de 4285 F.



Le plan de construction dressé en 1874 par R.Clair pour ce qui est devenu la mairie-école là où se trouve aujourd'hui la mairie annexe.

L'instituteur de cette époque s'appelait ROU-GET. En allant habiter l'école, sa maison se libérait. Certains ont pensé en faire une école de filles mais il y en avait déjà une à Puymaufrais.

L'école privée de filles à partir de 1854

En 1851, Bessy DE BÉJARRY écrivit au curé de Torfou pour demander des sœurs enseignantes. Une petite communauté a été installée dans la maison qui servait alors de pied à terre à la famille DE BÉJARRY le dimanche. A cette époque, on venait à la communion à jeun, le matin avant la messe. Il fallait donc prendre un petit déjeuner sur place. Les fidèles restaient également pour le déjeuner avant d'assister aux vêpres.

En arrivant, les religieuses trouvèrent un logement dont une pièce du rez-de-chaussée pouvait convenir à l'installation d'une classe. Une petite dépendance fut affectée à la classe des petits en attendant que la construction d'une véritable salle de classe soit effectuée. C'est probablement aujourd'hui l'atelier de Monsieur COLCANAP.

Un contrat signé en 1859 entre les familles DE BÉJARRY et CITOYS d'une part, et la communauté de Torfou d'autre part précise les devoirs de chacune des parties :

Les bienfaiteurs fournissaient les bâtiments, le mobilier classique et celui des sœurs, les réparations locatives, les frais de voyage des sœurs pour les vacances. La communauté s'engageait à donner deux sœurs pour l'école et une sœur pharmacienne. Le prix de la scolarité fut fixé à 1 F pour les petits et 1,50 F pour ceux à qui il était donné des leçons d'écriture. Les enfants pauvres ne devaient être admis qu'à l'âge de huit ans et leur nombre ne devait pas dépasser le quart de la totalité.



L'ancienne école privée de filles surnommée "le Couvent" par certains à cause des élèves venant de loin qui dormaient sur place. Elles avaient une grande chambre à l'étage. Une petite ouverture munie d'une tirette permettait de jeter un coup d'œil pour surveiller le "dortoir".

En 1868, la commune fut dispensée d'ouvrir une école publique de filles en échange d'un engagement de Ste Marie de Torfou d'accueillir les enfants indigents moyennant une subvention mensuelle de 1 F.

En 1902, les religieuses de Torfou ont dû faire une demande d'autorisation d'enseigner. Voilà l'appui

que leur fournissait le conseil municipal : « Le conseil constate que depuis 40 ans les religieuses de Torfou tenant l'école privée de cette commune ont rendu les plus grands services, que la fermeture de l'école a causé dans toute la commune une inquiétude profonde [...] émet un avis entièrement

favorable à la demande faite par la congrégation de Torfou. »

En 1904, comme congréganistes, les religieuses ont perdu le droit d'enseigner. À partir de 1905, elles ont repris leur nom de jeune fille.

Les sœurs sont restées jusqu'en 1942.



Entête du registre du personnel qui a été ouvert en 1905

Sœurs de Ste Marie avant travaillé à l'école de PUYMAUFRAIS

Sr St François- Xavier (cl)	de 1857 à 1862	Sr Ste Félicie (cl.)	de 1884 à 1887
SrSt Jérôme (cl.)	de 1857 à 1858	SrSt Etienne(cl.)	de1887à 1894
Sr St Symphorien (cl.)	de 1858 a 1876	Sr Ste Céline (cl)	de 1894 à 1901
Sr Ste Juliette (cl.)	de 1858 à 1860	Sr St Isidore	de 1895 à 1903
Sr St Joachim (d.)	de1862à1864	Sr St Isaïe (cl.)	de 1897 à 1905
Sr Ste Amélie (cl.)	de 1864 à 1897	Sr St Hermann-Joseph (inf.)	de 1902 à 1905
Sr St Simplicien (cl)	de 1865 à 1869	Sr Marie de Bon-Port (José-	de 1905à1913
Sr St Hubert (cl.)	del869àl872	phine PIFFETEAU)	
Sr St Léonce	de 1876 à 1881	Sr St Jean Chrysostome(Jo-	de 1905 à 1942
Sr Ste Martha	de 1878 à 1888	séphine CHIRON- cl.)	

3 - L'école publique de filles 1883-1896 et 1904-1914

La maison Rouget 1887-1896

En 1865, alors que se construisait l'église, l'instituteur recevait un traitement de 200 F par an. Les rétributions scolaires finançaient les autres dépenses: 468 F. Les questions posées au conseil municipal étaient alors nombreuses: Il refusait l'ouverture d'une école de filles. Il n'avait pas les moyens d'ouvrir une école de hameau qui aurait résolu le problème de l'éloignement, en particulier pour les cours d'adultes, le soir.

Au moment des lois scolaires, en 1881, avec 972 habitants, la commune n'avait pas d'école publique de filles, mais une école congréganiste en tenait lieu. L'inspecteur d'académie en demanda l'ouverture au préfet par une lettre de 1883. Le conseil municipal "demande instamment l'ajournement de la question". Il juge cette "dépense inutile puisque l'école libre a suffi à tous les besoins depuis 1863", alors que "la population s'est abaissée de 1 008 à 982 habitants". Cet ajournement fut accordé, mais l'inspecteur pri-

maire reçut la mission de rechercher un local à louer. N'en trouvant pas, il envoya au maire, en 1886, une injonction de trouver un local. Le préfet envoya une mise en demeure, mais en 1887, il répondit au maire en faisant la distinction entre l'obligation de créer une école de filles, qui doit être immédiate, et le choix du logement qui est moins urgent.



La maison Rouget, 3 rue du Lay

L'instituteur de l'école des garçons, ROUGET, proposa de louer sa maison, chose qu'il refusait depuis cinq ans, si on voulait bien le laisser enseigner encore un an.

Les derniers occupants de la maison de ROU-GET ont été Elise ORVEAU et sa sœur, après Roger ORVEAU, sacristain. Dans le jardin, on voit encore les traces de ce que furent les WC.

Finalement, à 55 ans, ROUGET fut mis à la retraite et l'inspecteur fut chargé par le préfet de négocier avec lui une location qui fut imposée d'office à la municipalité : 150F par an pour un rez-de-chaussée, 2 chambres à l'étage, une cour, un jardin et des lieux d'aisance. La commune a payé le loyer de cette maison d'école jusqu'en 1996, alors qu'il n'y a jamais eu d'élèves ni d'enseignant nommé. En 1996, le maire a accepté que cette école soit transférée à l'Augoire et devienne mixte, suite à la demande de l'inspecteur départemental relayée par l'inspecteur d'académie et le préfet.

La maison BARRADEAU 1904- 1914

Le 27 juin 1904, le ministre de l'Instruction Publique et des Beaux Arts signe un arrêté portant création d'office d'une école de filles au chef lieu de la commune. Cette fois encore, le maire, DE BÉJARRY, commença par refuser de louer une maison. Un bail de 250 F a finalement été signé avec BARRADEAU le 12 septembre. L'inspecteur, M. MESSAC avait été délégué à cet effet.



L'ancienne école publique des filles à Puymaufrais au 3 rue Principale.

Cette maison est actuellement la propriété d'Auguste BÉLY qui a construit à côté. On peut

encore comprendre la description de l'époque : « 2 chambres au rez-de-chaussée, un grenier, une cour et une portion de hangar ». Les lieux d'aisance qui avaient été construits servent maintenant de poulailler



Les anciens WC de l'école des filles sont toujours visibles chez Auguste BÉLY.

Construire une école publique de filles ?

Le bail arrivant à expiration en 1913, l'inspecteur d'académie a écrit au conseil municipal, relayé par le préfet. Dans sa séance du 24 juin 1913, le conseil municipal a décidé que le bail devait être prolongé jusqu'au 29 septembre 1914 et qu'il y avait lieu de construire une école de filles dans le bourg.

Un projet rédigé par M.BRENOY, architecte de Chantonnay, pour le montant de 14 242,86 F, fut approuvé par le conseil le 14 décembre 1913. Une subvention fut demandée. Une imposition extraordinaire de 9 centimes pendant 30 ans fut décidée. Le terrain aurait été "Le Jardin des Vallées" qui appartenait alors au bureau de bienfaisance.

On ne voit plus trace de ce projet dans les délibérations du conseil municipal les années suivantes. La guerre a probablement changé les priorités de l'administration et les élèves manquaient.

Les dernières élèves de cette école étaient les filles HERVOUET : Olga, Flora, Augusta (la mère de Gaby ORVEAU) et Léa. L'école a été maintenue deux ans au moins dans la maison BARRADEAU en prolongeant le bail année par année.

4- L'école publique de l'Augoire à partir de 1896

La maison BRETON 1896-1959

Dès le 25 août 1867, le conseil municipal se souciait d'ouvrir une école de hameau: "Une école de hameau [...] pourrait avoir raison d'être si les ressources de la commune le permettaient." L'administration s'y intéressait également. Le 19 janvier 1884, l'inspecteur d'académie fit un état des lieux dans une lettre adressée au préfet : « Le chef-lieu est situé dans la partie méridionale de la commune et ne renferme qu'un petit nombre de feux. La plus grande partie de la population est disséminée sur toute la surface dans un grand nombre de hameaux et de métairies isolées. La commune ne possède qu'une école de garçons. L'école de filles est libre. L'une et l'autre sont trop petites pour la population scolaire qui est appelée à la fréquenter. En effet, elles n'ont chacune que 63 m2 pour 148 enfants d'âge scolaire.[...]

Il est de toute nécessité d'installer une école mixte de hameau dans la partie septentrionale de la commune.

Si l'on construisait aux environ du Bournier, elle pourrait recevoir plus de 50 enfants des deux sexes. »

En 1893, Le préfet a fait une proposition au conseil municipal pour ouvrir une école à l'Augoire où une maison à louer était en vue. Il proposait d'y transférer l'école de filles en la transformant en école mixte. Le conseil ajourna cette proposition pour des raisons financières, étant obligé de payer à ROUGET le loyer de l'école des filles jusqu'à la fin du bail : 1996. Des tentatives furent même faites pour résilier ce bail, faute d'entretien de la maison par Rouget. Pendant deux ans, des courriers ont été échangés pour demander des aménagements et discuter le montant du loyer possible de la maison BRETON à l'Augoire.

En 1995, le Conseil Départemental de l'Enseignement exigea du conseil municipal d'approuver la délibération pour transférer l'école de filles à l'Augoire et le préfet demanda que l'école du Bourg devienne mixte également.

En mai 1996, le maire écrivait au préfet : "Le conseil a été obligé de louer la maison ROUGET mais n'a jamais admis la nécessité de cette école". Au mois de juin, le maire se déclarait prêt à traiter directement avec BRETON. L'inspecteur de la circonscription se fit conciliateur pour obtenir une baisse du loyer et l'accord du conseil municipal. Et le 13 août 1996, ce fut la transformation en deux écoles mixtes, une au chef-lieu, l'autre à l'Augoire. Même après ce changement, l'école du bourg n'accueillit jamais de filles et resta dans les faits une école de garçons.



Cette maison aujourd'hui, propriété de M. VALOIS.

Le propriétaire a dû faire les aménagements moyennant une augmentation du loyer : réparer les cheminées, poser un escalier, des plafonds, une cloison à l'étage, un abri, des cabinets et réparer le bûcher cellier. La commune y a ajouté une cheminée à l'étage, un préau mais a demandé pour cela une aide de 500 F.

En 1905, le nouveau propriétaire était PRAIN. La commune voulait diminuer le loyer qui avait été calculé pour financer les travaux réalisés par le propriétaire précédent. Pour le préfet, peu importait le prix : la commune devait fournir un local. Le conseil municipal a donc renouvelé le bail.

Jean-Paul BILLAUD

Sources : Archives départementales série 10 T

Témoignages: Marie-Thérèse PELLETREAU, Abel LAURENT, Rémi MAROT, Hubert CHARRIER,

Juliette AUGEREAU; Jean-Claude COUDERC

Comptes-rendus des délibérations du conseil municipal

Jean-Michel GAILLARD historien, conseiller référendaire à la Cour des Comptes, conseiller de la direction de la revue "l'Histoire"

Les petites écoles et l'instruction primaire en Bas-Poitou au XVIIIème siècle A DURET O LANNE.

Bulletin de l'Instruction Primaire (Archives départementales)

Le Bedeau

Sa couronne de cheveux blancs, lauriers de la sagesse.

Offrait un nid d'argent à la sainte paresse.

Le dimanche après l'office en compagnie de ses deux sœurs

Il poursuivait le service de l'artisan confesseur

Et pour arrondir son pécule, avec l'assurance du mage,

Prenait de sa montre pendule la tension du village

Coiffeur de tous les hameaux Où il vendait des parfums Bérets, peignes et chapeaux Grand colporteur de nouvelles Il publiait les défunts Il invitait aux mariages Aux enterrements auxquels Des chaises il avait le louage.

Si l'on n'avait pas de banc, au roi du négoce ascète On donnait deux ou trois francs, ce n'était pas du racket. Philosophe à sa manière, les bras croisés sur le buste, L'éternel célibataire avait une âme robuste. Bien arc bouté en arrière, en salopette marron, Toujours l'air en prière, il soutenait la religion

Élie Daviet

Beaucoup d'autres poèmes et histoires savoureuses d'Élie Daviet nous font revivre avec les gens de chez nous des anecdotes d'hier ou d'aujourd'hui. Retrouvez-les sur http://eliedaviet.e-monsite.com



Pour l'exposition de novembre 2016 sur la guerre 14-18, aidez-nous à retrouver des photos de ceux qui ont combattu, même des clichés plus récents, des années 60, par exemple. Nous aimerions aussi trouver des correspondances, cartes postales et aussi des objets de la vie quoti-dienne de cette époque.

Peut-être aussi des livrets militaires, citations. Contactez-nous à l'adresse ci-dessous ou par la mairie.

Vous pouvez **retrouver les** articles parus dans les numéros précédents sur Internet à l'adresse suivante : **http://histoire.bournezeau.free.fr**... Faites-le savoir...et écrivez-nous vos remarques sur le livre d'or ou par mail.

COMMISSION HISTOIRE de BOURNEZEAU

Le comité de rédaction de la revue semestrielle "Au fil du temps" :

Jean-Paul BILLAUD, Dimitri CHARRIAU, Vincent PÉROCHEAU, Henri ROUSSEAU.

Nous nous tenons à l'écoute de vos remarques et suggestions